

**DÉCISION MUNICIPALE****N° 2024 – 47****En date du 17 avril 2024**

Objet : Acceptation du sous-traitant l'entreprise « GARCIA PAYSAGE » pour le lot n°1 : entretien des espaces verts de la commune – réalisation et entretien des espaces verts (marché LUZ/2021/007/01)

Le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment en ses articles L.2122-22 et L.2122-23 ;

Vu le Code de la commande public

Vu la délibération 2021-077 du 28 juillet 2021 portant sur les délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal ;

Vu la décision municipale n°2021-062 portant attribution du marché d'entretien des espaces verts de la commune de Luzarches et en particulier le lot n°1 – réalisation et entretien des espaces verts.

Considérant la demande de sous-traitance présentée par la Société « Espace Déco SAS » pour la réalisation d'abattage pour un montant de 7 650€ HT.

Considérant que l'entreprise « GARCIA » présente les garanties suffisantes pour la mise en œuvre de cette prestation.

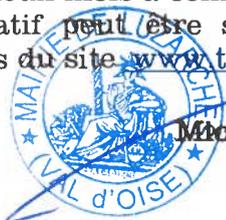
DECIDE

Article 1^{er} : De signer l'acte de sous-traitance avec l'entreprise « GARCIA PAYSAGE », sise ZI d'Angleterre – 21 rue du Puits à Andeville (60570), N° SIRET : 384 004 420 00053, et toutes les pièces relatives à la bonne exécution dudit marché.

Article 2 : Dit que le montant est fixé à 7 650€ HT soit 9 180€ TTC.

Article 3 : Dit que ces dépenses sont imputées sur le budget principal de la commune

Article 4 : La présente décision pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise - 4 boulevard de l'Hautil BP 30322, (95027) Cergy-Pontoise cedex dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication. Le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application telerecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.



Michel MANSOUX

Maire

Date de notification : 19/04/2024
Date de transmission au représentant de l'Etat : 18/04/2024
 (pour les actes mentionnés à l'article L2131-2 du CGCT)
Date de publication : 19/04/2024